



Garde des enfants pendant l'instance de divorce

Par **groupir21**, le **22/07/2008** à **18:14**

bonjour, depuis ma demande de divorce, en avril 2008, ma femme est partie, depuis peu suite à une rencontre sur internet d'une autre personne. le problème est que c'est à 100 kms d'ici et qu'elle veut emmener les enfants ce dont je ne suis pas d'accord. actuellement mes 2 filles sont avec moi et elle a emmené son fils (né d'une première union). là je compte faire une main courante pour abandon de domicile. j'ai fait une demande de garde alternée et elle n'est pas d'accord ne voulant me laisser les enfants le week-end. chose impensable pour moi. que puis-je faire pour faire valoir mes droits? pour quelles raisons peut-on me refuser la garde alternée? de plus elle perçoit les prestations familiales et n'en fait usage que pour ses dépenses personnelles me laissant tout à charge que puis-je faire? merci de vos réponses